

Compte rendu du conseil municipal du 22 février 2013

Présents : Alain Jaffard, Cathy Blaclard, François Folcher, Frédéric Folcher, Albert Douchy, Maurice Plagnes, Stéphan Maurin, Delphine Desnaud, Maryse Bres, Yves-Elie Laurent.

Invités : Sophie Pantel, Odile Rival, Jeanne Pantel.

Excusée : Rachel Cayrac.

Secrétaire de séance : François Folcher.

I- Approbation du compte rendu du CM du 18 janvier 2013.

II- Bilan et état des lieux des chantiers :

- 1- Rénovation du temple : les travaux sont presque terminés, l'électricité reste à poser, les menuiseries à finir ainsi que le nettoyage des abords.
- 2- Passerelle : la réception de l'ouvrage a eu lieu en décembre 2012 avec des réserves sur la galvanisation du garde-corps.
- 3- Camping : lors de la visite de sécurité, l'élagage des arbres a été demandé ; les devis sont en cours pour cet élagage.
- 4- VC1 : suite à l'estimation du PNC sur ces travaux, la commune décide de monter un programme pluriannuel sur 4 à 5 ans avec le PNC.
- 5- Stade : la reprise des travaux d'éclairage se fera au printemps prochain.
- 6- AEP pont du Tarn : la réparation de la conduite AEP est confiée à l'entreprise Rouvière Francis courant avril 2013.
- 7- Programme de Voirie CG 2013 : nous sommes en possession des devis 2013 pour la VC Grizac, VC la Baraquette, VC Frutgères, VC Le Merlet, VC de Finiels, déroctage VC Rieumals.
- 8- Accès fontaine Champlong de Lozère : devis en cours.

III- Information sur le journal : la distribution du journal municipal n°5 est en cours.

IV- PADD du PLU : Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable est le document du Plan Local d'Urbanisme qui fixe, à l'issue du diagnostic territorial, les grandes orientations d'aménagement, de développement et de protection-mise en valeur du territoire communal.

Ce document élaboré par la commission d'urbanisme, avec l'appui du Cabinet Synergies, est présenté au Conseil Municipal pour débat.

A l'issue de ce débat, le document et les grands axes et orientations qu'il propose sont approuvées par le Conseil Municipal.

Ce projet de PADD va être à présent présenté aux Personnes Publiques Associées que sont les services de l'Etat, la Région, le Département, le Parc National des Cévennes et les chambres consulaires.

Il est tenu à disposition du public en Mairie qui peut formuler des observations sur son contenu.

Après avis de ces personnes publiques et mise à disposition auprès du public, ce document sera formellement approuvé par le Conseil Municipal.

V- Point sur le personnel :

Un point est fait sur la situation du personnel. Divers congés maladie génèrent des difficultés d'organisation du planning pour la saison 2013. Les embauches complémentaires pour la saison estivale (baignade, camping, gîtes) ne sont pas définitivement arrêtées.

La demande de Marylène Pantel pour un 80% en poste au SIVU (cantine) est acceptée.

VI- Régime des heures supplémentaires et heures de nuit :

Afin de pouvoir mieux gérer les situations de dépassement de temps de travail dues à diverses causes (intempéries, maladie,..), le conseil municipal, adopte le principe de pouvoir payer des heures supplémentaires aux agents administratifs et techniques comme le prévoit les textes de la fonction publique territoriale.

Cette décision sera donc appliquée suivant la réglementation en vigueur

VII- Indemnité des agents recenseurs : une délibération a été prise pour payer les agents recenseurs suivant le barème de l'INSEE.

VIII- Fonctionnement marché d'été :

La présence du marché sur le quai le mercredi entraîne des problèmes importants de circulation et donc de sécurité (risque de blocage total de la circulation) susceptibles de se produire lors de ces marchés d'été.

Si ces problèmes ne sont pas maîtrisés, la conséquence en sera le déplacement, contraints et forcés, du lieu de ce marché.

Afin de réduire autant que faire se peut les « nuisances » portées à la sécurité et à la circulation par cette manifestation, des mesures sont à prendre :

- la première, déjà actée l'an dernier est d'interdire le stationnement le long de la Route départementale depuis Chante Cocotte jusqu'à la sortie du Village vers Fraissinet.
- la seconde est de bien baliser et faire respecter l'emprise des forains sur la route et de n'avoir des forains que d'un seul côté, côté Tarn.
- enfin le Conseil Municipal décide d'étudier la possibilité de faire appel à un prestataire pour réguler la circulation (alternat) les mercredis matin de 09h00 à 13h00 du 17 juillet au 21 août.

IX- Orientations budgétaires 2013 :

Le conseil examine ensuite les projets en gestation, sur lesquels un choix devra être fait, au regard de nos capacités, lors du vote du budget :

- travaux annexes à la passerelle
- travaux annexes au temple
- éclairage du stade
- aménagement de la place de l'église en tranche ferme et tranche conditionnelle
- travaux de rénovation, reprise des murs à la chaux, dallage et plafond de la sacristie de l'église
- Programme de Voirie CG 2013
- Programme pluriannuel VC1
- Travaux au logement de la poste, rénovation de façade
- Eclairage public, programme spécial

- Petit patrimoine (temple de Grizac, pont de Camargue)
- Travaux au camping
- Poursuite des travaux à la mairie
- Projet de réhabilitation des garages communaux.

L'examen de l'ensemble des demandes de subvention reçues est prévu lors du vote du budget lors du prochain Conseil Municipal.

X- Questions diverses :

- problème des chats : demande de stérilisation des chats errants par l'association Brigitte Bardot et rencontre avec la propriétaire de chats au foyer logement suite à des plaintes concernant la propreté des pièces communes.
- Déneigement : le point est fait sur le déneigement (matériel, personnel, matériaux)
- Information sur les réunions écoulées et le calendrier : réunion de l'OT le samedi 2 mars 2013, éco-trail le 9 juin 2013, départ d'Odile Rival le 26 mars à la salle polyvalente
- Desserte VC de la Vayssière : la requête de la famille Albaric de la Vayssière contre le conseil municipal a été rejetée par le tribunal administratif
- Association « gymnastique volontaire » demande le prêt de la salle polyvalente
- Travaux à Felgerolles : dans le cadre des chantiers internationaux de jeunes, une équipe de 14 jeunes interviendra à Felgerolles ; l'hébergement sera assuré dans un gîte de Felgerolles. Pour tout renseignement, contacter Albert Douchy qui s'occupe de ce dossier

Prochain conseil municipal : vendredi 22 mars 2013.